



PREFECTURE DES ALPES MARITIMES
COMMUNE DU CANNET

**PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INCENDIES DE FORET**

**Annexe 6 du règlement:
Carte des travaux rendus obligatoires.**

Plan de situation



Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRM-D 5141

Celumb

Gérard GAVORY
janvier 2012

PRESCRIPTION du PPRIF : Arrêté du 30 janvier 2002

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 juin 2011

ENQUETE PUBLIQUE: du 19 septembre 2011 au 4 novembre 2011

APPROBATION du PPRIF: 15 MARS 2012

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES



LEGENDE

- Limites communes
- voirie existante
- voies défendues



Hydrants

- Existant normalisé
- Existant non normalisé
- Existant non normalisé à normaliser en 1ère urgence
- A créer en 1ère urgence (dans les 2 ans)

(source : SDIS 2010)

ECHELLE: 1:10000

